AVIS AUX NAVIGATEURS

PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE

POLICE DU PORT
PORT DE PLAISANCE
VILLE DE LA ROCHELLE

Avis N° 39/2021 - Objet : Escale du voilier « Le Thalassa »

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :
en raison de l'accueil du navire « Thalassa », trois-mâts goélette de 47 mètres,
du 27 au 29 juillet au bassin des chalutiers :

Pour assurer la sécurité autour du navire, la circulation maritime sera réglementée dans le chenal d'accès du Port de plaisance de La Rochelle.
Une zone d'interdiction de la navigation est définie à l'intérieur d'un périmètre de sécurité de 50 mètres autour du navire, compté à partir de sa ligne de flottaison.

- l'arrivée du navire est programmée le 27 juillet 2021 à 19h00 (heure entrée bassin)
- le départ du navire est programmé le 29 juillet 2021 autour de 20h00

Lors des manœuvres, le navire et les accompagnants seront prioritaires sur toutes autres embarcations.
En fonction de la fréquentation du site, le chenal pourra être fermé à la navigation.
Le canal VHF 09, sera utilisé par le pilotage et par les services du port pour la sécurité des manœuvres.

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.
Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20 ou par VHF canal 9.

Diffusion :
x Plaisanciers port de La Rochelle
x Affichage capitainerie
x Personnel capitainerie
x Professionnels du nautisme La Rochelle
x Croisiéristes / bus de mer / passeur
x Associations nautiques rochelaises
x Ports de proximité
x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 27/07/2021

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,